

Le comitÃ© de bassin adopte un vÃ“u

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2018

Le comitÃ© de bassin Loire-Bretagne adopte un vÃœu pour alerter sur la nÃ©cessitÃ© de relever les moyens de l'agence de l'eau pour rÃ©pondre aux enjeux de bon Ã©tat des eaux du bassin.Â

Lors de sa sÃ©ance du 26 avril, le comitÃ© de bassin Loire-Bretagne, prÃ©sidÃ© par Thierry Burlot, vice-prÃ©sident du conseil rÃ©gional de Bretagne, a souhaitÃ© alerter le gouvernement sur les consÃ©quences de la loi de finances pour 2018 sur les capacitÃ©s de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : d'une part, rÃ©pondre efficacement aux demandes de soutien financier des collectivitÃ©s et acteurs Ã©conomiques du bassin ; d'autre part, respecter les objectifs ambitieux pour aller vers le bon Ã©tat des eaux, garder des riviÃ“res vivantes et relever les nouveaux dÃ©fis comme l'adaptation au changement climatique et la prÃ©servation de la biodiversitÃ©. Il a adoptÃ© l'unaniment un vÃœu qui : 1. partage les prioritÃ©s et objectifs ambitieux aux agences de l'eau pour aider les acteurs locaux Ã s'adapter au changement climatique, Ã prÃ©server la biodiversitÃ© ; 2. propose de travailler, dans le cadre des Assises de l'eau, Ã la recherche de solutions pour permettre Ã l'agence de disposer d'une capacitÃ© financiÃ“re suffisante pour relever les dÃ©fis du bassin Loire-Bretagne.

La loi de finances pour 2018 a introduit des changements consÃ©quents par rapport au 10Ã“me programme -aides et redevances -Ã des agences de l'eau. Dans ce cadre nouveau, les recettes des agences de l'eau vont diminuer : les agences de l'eau contribuent, dÃ's 2018, de faÃ§on plus importante au financement d'autres Ã©tablissements publics : Agence franÃ§aise de la biodiversitÃ©, parcs nationaux, Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et leurs recettes seront plafonnÃ©es Ã partir de 2019. Dans le mÃªme temps, les missions des agences de l'eau sont Ã©largies. Ces dÃ©cisions ont un impact budgÃ©taire considÃ©rable. Le montant des aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne devrait diminuer d'environ 25 % par rapport au 10Ã“me programme, soit une perte d'environ 100 millions d'euros dÃ's 2019 pour l'ensemble du bassin Loire-Bretagne.

Ce vÃœu souligne aussi l'attachement du comitÃ© de bassin Ã la gestion dÃ©centralisÃ©e de l'eau par bassin versant. Un systÃ“me qui a fait ses preuves, repris par l'Union europÃ©enne et qui inspire de nombreux pays. Il a Ã©tÃ© qualifiÃ© de vÃ©ritable dÃ©mocratie participative par les anciens prÃ©sidents du comitÃ© de bassin rÃ©unis Ã l'occasion des 50 ans des comitÃ©s de bassin. Ce systÃ“me original, a permis une solidaritÃ© entre les villes et les campagnes, entre l'amont et l'aval du bassin, et contribue Ã la solidaritÃ© internationale pour l'accÃ“s Ã l'eau et Ã l'assainissement. Les rÃ©sultats sont lÃ : rÃ©duction des pollutions ponctuelles avec la mise en place des stations d'Ã©puration, diminution des pollutions diffuses agricoles...

Agence de l'eau Loire-Bretagne